



Attributions de Bons d'Achats
Réductions sur les Activités de Loisirs Sportives et Culturelles
Service Social Soutien Financier ou Administratif
Prêts aux Salariés sans Intérêt ou à Taux Réduits

COS
Méditerranée

le partenaire des entreprises pour une politique sociale interne reconnue par tous les utilisateurs

Demande de Prêts

Pour les pièces à joindre : voir au verso

A la consommation

- Sans intérêt
- Sans intérêt

Aides diverses

- Avance Vacances
- Trésorerie
- Prothétiques
- Etudiants

Au logement

- Achat
- Construction
- Amélioration

A caractère social

- Social

Attestation d'emploi

Je soussigné

affilié au COS sous le n°

déclare employer : M

Adresse

..... Tél.

depuis le

Nature du contrat de travail Complet Partiel

Durée mensuelle du travail.....

en activité

en maladie ou accident de travail depuis le (1)

en instance de licenciement ou de démission à compter du

Fait à le

(date et dépôt de la demande)

Signature et cachet de l'employeur

(1) Les personnes ayant dû interrompre leur activité pour maladie ou accident de travail pourront être invitées d'en justifier, par la production d'une attestation de la Sécurité Sociale certifiant le paiement des indemnités journalières depuis la date d'arrêt du travail.

Partie réservée au service

Nature du Prêt Montant

Observations.....

Décision Commission Avis défavorable Avis favorable

Date et Signature

Pièces à fournir en sus du présent document

Toute demande de prêt devra être accompagnée impérativement

- du formulaire d'endettement délivré par nos soins
- des trois derniers bulletins de salaire du ou des conjoints
- des relevés bancaires des trois derniers mois
- du relevé d'identité bancaire

Prêts à la consommation

- Pour les prêts à la consommation sans intérêt et avec intérêt : facture pro-forma du commerçant ou du prestataire de service.
- Pour le prêt d'achat de véhicule à un particulier : photocopie de la carte grise et attestation sur l'honneur faisant ressortir son prix de vente.

Prêts d'aides diverses

- Pour le prêt Avance Vacances : justificatif des dépenses engagées pour les vacances.
- Pour le prêt étudiant : certificat de scolarité et carte d'étudiant.
- Pour les prêts Frais Prothétiques et de Trésorerie : justificatif des dépenses engagées.

Prêts Achat, Construction ou Amélioration

- Devis de l'entreprise générale faisant apparaître le coût total pour une construction ou pour une amélioration.
- Pour l'achat d'un logement : compromis établi par le notaire.
- Pour une construction individuelle : attestation d'achat du terrain.
- Pour une amélioration : photocopie taxe foncière de l'année.
- Pour l'avaliste : photocopies - carte nationale d'identité,
- dernier avis d'imposition sur le revenu et la taxe foncière,
- copie du contrat de mariage s'il y a lieu.